



Rapport d'activité 2005-2006

Message du président

Le COGESAF est devenu en trois ans un organisme crédible et légitime dans le milieu régional et pour le gouvernement du Québec. J'ai eu le plaisir de le présider pour une troisième année. La reconnaissance du COGESAF est le produit du travail assidu et professionnel de la directrice générale Stéphanie Martel, des biologistes Julie Grenier et Catherine Frizzle, des membres du Conseil exécutif, du Conseil d'administration et du comité technique. Permettez-moi de les remercier pour leur dévouement et leur implication dans la gouvernance et la gestion de l'eau sur le bassin versant de la rivière Saint-François.

La présidence du COGESAF m'a permis encore cette année d'être actif au ROBVQ (Regroupement des organisations de bassin versant du Québec). J'ai participé, en tant que premier vice-président, au Conseil d'administration du ROBVQ en plus de participer à plusieurs travaux de divers comités mis en place par le ROBVQ : le comité d'orientations stratégiques du ROBVQ, le comité ROBVQ et MDDEP où sont discutées les besoins et les orientations pour la gestion intégrée de l'eau au Québec et enfin le comité de suivi du projet FAQDD (Fonds d'action québécois pour le développement durable) qui a pour objectif de mieux faire connaître la gestion par bassin versant au Québec. Le ROBVQ a élaboré une plateforme en 5 points : la gestion intégrée sur l'ensemble du Québec méridional, la mission de gouvernance des OBV, les relations entre les OBV et les organismes oeuvrant sur le fleuve Saint-Laurent et les comités côtiers, le financement des OBV, l'intégration de la gouvernance de l'eau et des OBV dans une loi-cadre de l'eau ou dans la LQE.

Comme le développement du COGESAF se réalisera en grande partie par celui des OBV actifs au Québec, j'ai accordé une grande priorité à mon implication au ROBVQ et en particulier à l'élaboration des orientations stratégiques. Il me semble toujours important que le gouvernement du Québec maintienne les orientations de la Politique de l'eau en particulier par rapport à l'existence et au rôle de gouvernance des OBV.

Les orientations du ROBVQ ont été présentées à l'ensemble des membres des OBV lors de deux journées de réflexion en novembre 2005. Une assemblée générale spéciale du ROBVQ, en mai, permettra aux membres de se prononcer et de choisir celles qui seront privilégiées. Le COGESAF les a entérinées en avril. Nous pensons qu'elles seront déterminantes pour l'avenir des OBV et de la gouvernance de l'eau au Québec. On pourra consulter ces orientations sur le site du ROBVQ.

Le financement des OBV reste toujours le principal problème. Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a octroyé au COGESAF un montant annuel de 65 000 \$. Cette année, le COGESAF reçut une subvention additionnelle de 20 000 \$ par l'intermédiaire du Ministère des régions et du développement économique. Ce supplément fut fort apprécié, car il a permis de garder à l'emploi les deux biologistes afin de produire le diagnostic du bassin versant de la rivière Saint-François et de réaliser les consultations publiques.

Depuis novembre 2005, avec le ROBVQ, nous avons eu de multiples rencontres avec des représentants gouvernementaux pour réclamer un meilleur financement des OBV : rencontres avec les sous-ministres de l'environnement et du développement durable, avec le directeur des politiques de l'eau, avec le chef du Bureau de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, avec le chef de cabinet et avec la

conseillère politique du MDDEP, avec le responsable de l'environnement de l'opposition officiel et les chefs des partis d'opposition en plus des rencontres du comité ROBVQ-MDDEP. On peut tout de même espérer, car le 2 mai 2006, un communiqué du MDDEP indiquait que le ministre avait précisé, lors de l'étude détaillée des crédits de son ministère, qu'il entendait accorder un appui financier supplémentaire aux organismes de bassin versant du Québec. « *Les organismes de bassin versant représentent, par leur fonctionnement démocratique, la présence de tous les acteurs de l'eau du bassin versant à la table de concertation et les gestes posés sur la base de cette concertation, l'expression pratique du développement durable* », a dit le ministre. Ce qui est très positif, car on réaffirme la nécessité des OBV et l'importance d'améliorer leur financement.

Dans le *Tableau de bord du plan d'action* du COGESAF, vous retrouverez l'ensemble des actions que le COGESAF a réalisé cette année et l'état d'avancement pour chacune d'elle. Je vous invite à le consulter afin d'en prendre connaissance et constater tout le travail accompli cette année. Les principales actions concernent le Plan directeur de l'eau, la participation à de nombreux colloques ou la présence à des consultations publiques organisées par des MRC.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez toujours témoignée. C'est un plaisir de travailler pour une telle organisation.



Jean-Paul Raïche
Président du COGESAF

TABLEAU DE BORD DU PLAN D'ACTION 2005-2006 DU COGESAF

REPRÉSENTATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> • Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (CRÉ, CRÉ, autres comités de bassin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Paul Raïche a des rencontres avec le MDDEP via le ROBVQ. • Une rencontre a eu lieu avec la Table des MRC de l'Estrie le 26 avril. • Le COGESAF a eu plusieurs rencontres avec la CRÉ Centre-du-Québec pour un projet d'entente de collaboration avec les trois autres bassins versants du Centre-du-Québec. • 	<ul style="list-style-type: none"> •
<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Paul Raïche est administrateur sur le CA du ROBVQ. À ce titre, il participe au comité sur le financement des OBV, au comité sur La Fondation de l'eau du Québec et au comité sur la Convention entre les OBV et le MDDEP, au comité du suivi de la subvention du FAQDD, au comité sur les prises de position et au comité sur la révision du Cadre de référence et des orientations du ROBVQ. • L'assemblée générale annuelle du ROBVQ a eu lieu le 14 mai. Jean-Paul Raïche, André Roy et Stéphanie Martel y ont participé. • Jean-Paul Raïche et Stéphanie Martel ont participé aux Journées de réflexion organisées par le ROBVQ les 17 et 18 novembre. • Jean-Paul Raïche a rencontré le Ministre Mulcair pour présenter les orientations du ROBVQ en lien avec l'évolution de la gestion intégrée de l'eau par bassin 	<ul style="list-style-type: none"> •

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	versant au Québec. <ul style="list-style-type: none"> • Jean-Paul Raïche a participé à la rencontre des grands courants sur la gestion du Saint-Laurent les 23 et 24 janvier 2006. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre position sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau du bassin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CA a pris position au sujet des redevances de l'eau et des modifications au Cadre de référence sur la gestion intégrée de l'eau au Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser, lors des prochains CA, des discussions thématiques permettant de débattre et de prendre position sur les grands enjeux concernant la gestion de l'eau.
<ul style="list-style-type: none"> • Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau du bassin (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel ou agricole ou autres). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a rédigé un mémoire dans le cadre de la consultation sur le Plan de développement durable du Québec. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du bassin de la rivière Saint-François. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF travaille en collaboration avec Enviro-Accès, le Groupe SM, et d'autres intervenants impliqués dans le suivi de la qualité de l'eau pour développer un portail interactif sur la qualité de l'eau dans le bassin versant. • Le COGESAF, les trois autres OBV, le MAPAQ et l'UPA du Centre-du-Québec travaillent en partenariat pour un projet d'entente de collaboration. • Le projet d'entente de collaboration avec la CRÉ Centre-du-Québec a été présenté aux partenaires financiers potentiels et le projet devrait débuter au cours du mois de mai 2006. • Le COGESAF, en partenariat avec Enviro-Accès, le Groupe SM et l'Observatoire de l'environnement de l'Université de Sherbrooke, a présenté le projet de portail de l'eau au FAQDD dans le but d'effectuer une demande de subvention pour poursuivre le projet. Une demande a aussi 	

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	<p>été présentée à la Conférence régionale des élus de l'Estrie te un montant de 50 000 \$ a été accordé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a travaillé en partenariat avec Enviro-Accès afin de préparer une présentation sur les besoins en systèmes intelligents dans le domaine de la gestion de l'eau dans le cadre d'un Colloque Precarn. • Le COGESAF participe au Comité de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Magog. • Jean-Paul Raïche participe au Comité de suivi du projet du Bassin Ascot. • Stéphanie Martel participe à l'organisation d'une journée de conservation avec le MAPAQ-Estrie, la Fédération de l'UPA Estrie, le Club agroenvironnemental de l'Estrie et le MDDEP. 	

FINANCEMENT

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec le ROBVQ pour un financement gouvernemental stable des comités de gestion de bassin. 	<ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne le financement des OBV, Jean-Paul Raïche est sur un comité de travail du ROBVQ. Il participe aussi à la création d'un Fond de l'eau du Québec permettant le financement des OBV à long terme. • Le COGESAF a rencontré les instances régionales et locales (députés et caucus libéral régional) afin de les conscientiser au sous-financement des OBV par rapport au mandat qu'ils ont à réaliser (et qui est issu de la PNE). • À la suite de ces rencontres, le COGESAF a obtenu, au printemps 2005, une aide financière de 20 00 \$ provenant d'un fonds conjoncturel du Ministère des Affaires Municipales et des Régions. • Lors de la rencontre avec le ministre du 	<ul style="list-style-type: none"> • Un suivi sera fait par Jean-Paul Raïche concernant le financement des OBV, par le Comité de travail du ROBVQ.

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	<p>Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la question du financement des OBV a été abordée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a renouvelé la Convention de subvention avec le MDDEP et a reçu le montant de 65 000 \$ au mois de juillet 2005. • Jean-Paul Raïche a rencontré le Ministre Mulcair concernant le financement des OBV. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un plan de financement prenant en considération les ressources du milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a participé à une rencontre avec la CRÉ du Centre-du-Québec et les OBV de cette même région afin d'élaborer un projet d'entente spécifique. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des projets spécifiques avec différents partenaires dont l'objectif est le financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a organisé le 17 septembre 2005 un tournoi de golf dont l'un des objectifs était de tenir une activité de financement permettant d'amasser des fonds pour la réalisation du PDE. La première édition du tournoi de golf lui a rapporté un faible gain de 120 \$. • Un deuxième Salon de l'environnement est en préparation pour le mois de novembre 2006. Le COGESAF fait partie du Comité organisateur. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des colloques sur différents aspects de l'eau. Le premier colloque aurait pour thème le portrait du bassin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF participe à l'élaboration d'un salon de l'environnement. Cet événement permettra de donner de la visibilité au COGESAF et de rejoindre un large public avant les consultations publiques. • Le COGESAF a participé à l'organisation d'une Journée technique sur la gestion de l'eau, en collaboration avec le RAPPEL et l'Observatoire de l'environnement et du Développement durable de l'Université de Sherbrooke. Cette journée a eu lieu le 25 novembre et toutes les places ont été comblées. Les participants ont beaucoup apprécié et une deuxième journée aura lieu 	

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	au printemps. <ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a participé à l'organisation d'un premier Salon de l'environnement qui a eu lieu les 26 et 27 novembre et qui fut un succès en plus d'avoir attiré près de 4 000 visiteurs. Cette activité a permis au COGESAF d'amasser près de 2 500 \$. • Le COGESAF participe à l'organisation d'un Colloque sur le Lac Saint-François qui aura lieu en juin 2006. 	

SECRÉTARIAT

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Organiser un secrétariat efficace au COGESAF, avec un personnel permanent et occasionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie Martel est en place de façon permanente à titre de directrice générale de l'organisme. • Isabelle Massé travaille 1 à 2 journées semaine pour le COGESAF à titre d'adjointe administrative. • Julie Grenier et Catherine Frizzle travaillent au COGESAF à titre de biologiste. Leur contrat est renouvelé jusqu'au 31 mars 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la recherche de financement et de subvention afin d'obtenir les services d'autres stagiaires et contractuels qui travailleront sur le portrait, le diagnostic et éventuellement le PDE (orientations, enjeux, axes d'intervention, etc.)
2. Trouver un emplacement approprié et conforme aux objectifs du COGESAF.	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis mai 2003, le COGESAF loue un bureau qui peut accueillir 4 postes de travail. • Le COGESAF a participé à une rencontre d'information concernant le projet de maison de l'environnement. Le COGESAF a émis le souhait d'être logé dans cette maison. 	
3. Mettre en commun des services administratifs pour le COGESAF et ses membres. (Exemple site Internet, agent de communication, technicien).		<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la possibilité de créer un forum de discussion pour les membres avec des sujets en lien avec la gestion par bassin versant.

RECRUTEMENT

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion du bassin versant pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin.	<ul style="list-style-type: none"> • La base de données de recrutement des membres a été envoyée au CA afin que les membres du CA la bonifient. • Des formulaires d'adhésion sont distribués aux participants de nos rencontres d'information, conférences ou autres activités. 	
2. Recruter des membres de soutien.		

COMMUNICATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Réaliser un plan de communication auprès des organismes, de la population, des médias et des gouvernements.	<ul style="list-style-type: none"> • Des affiches présentant le concept de gestion par bassin versant ainsi que le bassin versant de la rivière Saint-François ont été réalisées et servent de kiosque ambulants. • Le journal le Concert'EAU est envoyé aux médias régionaux. • Un plan de communication a été réalisé en collaboration avec une agente de communication de Service Québec, avec le support du MAMR et du MDDEP. • L'agente de communication de Service Québec nous a aidé à organiser la conférence de presse du lancement de l'Analyse du bassin versant, a sollicité les médias afin qu'ils publient un article sur le COGESAF et a contribué à l'organisation des consultations publiques. 	
2. Mettre à jour le site Internet.	<ul style="list-style-type: none"> • Le site Internet est mis à jour régulièrement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de mettre à jour l'information sur le site Internet.

STRUCTURATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
<p>1. Établir des relations avec les organismes américains du territoire du bassin (Sous-bassins de la Magog et de la Massawippi). Consulter les ententes sur les plans d'eau transfrontaliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deux rencontres du Comité directeur Québec-Vermont ont eu lieu au cours de l'année, soit en mai et en décembre 2005. • Une demande d'information a été fait auprès du VTDEC (équivalent du MDDEP) pour des informations relatives au portrait du bassin versant. • Le VTDEC (équivalent du MDDEP au Vermont) a produit un portrait du bassin versant Memphrémagog en zone américaine et nous a fait parvenir une copie de ce portrait. Les informations ont été intégrées à l'analyse du bassin versant de la rivière Saint-François. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ententes seront consultées dans le cadre de la réalisation du portrait du bassin.
<p>2. Inventorier tous les comités de lac et de sous-bassins existant sur le bassin de la Saint-François et faire un historique de leurs réalisations.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la mise en place des comités de sous-bassins, un répertoire devra être mis à jour.
<p>3. Aider à la création d'organisme représentatif pour chacun des sous-bassins du Bassin de la rivière Saint-François.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le COGEBY a publié en mars 2004 un guide de démarrage facilitant la création de comités de sous-bassin. Prendre connaissance de ce guide et l'adapter à la réalité du bassin versant de la rivière Saint-François. • Une concertation devrait être faite avec RAPPEL dans le cadre de son projet S.A.G.E.
<p>4. Faire le suivi des organismes membres afin de s'assurer de la réalisation des objectifs en relation avec le COGESAF.</p>		
<p>5. Créer des comités de travail sur des objectifs spécifiques et impliquer les membres.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Des comités du CA seront mis en place pour élaborer des politiques.

INFORMATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des outils de gestions et d'aide à la décision (Analyse multicritère, Système de modélisation intégrée, GIBSI, GÉOGESTION et GÉOEXTRA, SIG et autres). 	<ul style="list-style-type: none"> Catherine Frizzle, biologiste au COGESAF, a participé à une journée d'information d'ESRI Canada sur les outils disponibles en géomatique ainsi qu'à une conférence sur GIBSI (Gestion intégrée des bassins versants à l'aide d'un système informatisé). 	<ul style="list-style-type: none"> S'informer sur les coûts associés à la mise sur pied d'in SIG.
<ul style="list-style-type: none"> Organiser des journées de formation pour les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> Le portrait préliminaire du bassin versant a été présenté aux membres lors de l'AGA. Le COGESAF tenait un kiosque à l'activité Terrascope. Le COGESAF, en collaboration avec l'Observatoire de l'environnement et du développement durable de l'Université de Sherbrooke et le RAPPEL, a organisé une Journée technique sur la gestion de l'eau, en novembre 2005. Les membres étaient invités à y participer. 	<ul style="list-style-type: none">
<p>3. Organiser des journées de formation pour les membres du CA</p>	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> D'autres journées de formation pourront être organisées selon les besoins des administrateurs. Sonder leurs besoins.
<p>4. Diffuser sur le site Internet, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des liens vers les sites Internet de nos membres ont été ajoutés, dans la section bottin des membres. Les événements organisés par les membres sont diffusés sur le site Internet du COGESAF et les informations sont transmises par courriel. 	<ul style="list-style-type: none">

APPUI AUX MEMBRES

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
<p>1. Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie Martel et Julie Grenier participe à l'organisation du Salon de l'Environnement en collaboration avec 7 autres organismes de la région. Le Salon a eu lieu les 26 et 27 novembre et a attiré près de 4 000 visiteurs et fut un succès. Cette activité a permis au COGESAF de recueillir près de 2 500 \$. • Stéphanie Martel a participé à l'organisation d'une journée technique à l'intention des gestionnaires municipaux et des membres de nos organisations, en collaboration avec le RAPPEL et l'Observatoire de l'environnement de l'Université de Sherbrooke. La journée a eu lieu le 25 novembre et toutes les places ont été comblées, ce fut un succès et une journée très appréciée par les participants. • Catherine Frizzle travaille en collaboration avec Enviro-Accès, le Groupe SM et l'Observatoire de l'environnement de l'UdeS à un projet de portail de l'eau. • Stéphanie Martel travaille sur le projet d'entente de collaboration de la CRÉ Centre-du-Québec en collaboration avec les trois autres OBV du Centre-du-Québec. Le projet devrait débiter au mois de mai 2006. • Stéphanie Martel a participé à l'organisation d'une journée de conservation des ressources avec le MAPAQ-Estrie, l'UPA-Estrie, le Club agroenvironnemental de l'Estrie et le MDDEP-Estrie. Cette journée a eu lieu le 16 février 2006. • Julie Grenier a participé à l'organisation d'un Colloque sur le Lac Saint-François. Cette activité aura lieu en juin 2006. 	

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Préparer un projet pour la réalisation du Plan directeur de l'eau du bassin.	<ul style="list-style-type: none"> • 	
2. Réaliser un plan directeur de l'eau du bassin <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un inventaire de toutes les données historiques et techniques. • Évaluer les programmes déjà réalisés (Exemple : Plan d'aménagement pour les eaux du bassin de la rivière Saint-François, 1975, Programme d'assainissement des eaux du Québec, PAEQ, 1978, Programme d'assainissement des eaux municipales, PADEM, 1995, Programme des eaux vives, PEVQ, 1998). • Identifier les différents usagers de l'eau. • Identifier les différentes sources de pollution. • Inventorier et évaluer les aquifères • Inventorier les biotopes : communautés animales et végétales, marais et autres • Évaluer les risques de phénomènes exceptionnels : inondation et pollution accidentelle. • Réaliser le portrait du bassin. • Proposer les orientations et les priorités d'interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'inventaire et la collecte des données existantes sur le bassin versant est avancée. • L'inventaire des aquifères et des biotopes a été réalisé. • L'analyse et le traitement des données sont terminées. • Plusieurs documents ont été répertoriés et la bibliographie est tenue à jour pour tous les documents trouvés et consultés. • Plusieurs programmes et guides de bonnes pratiques ont aussi été répertoriés et analysés plus en profondeur afin d'y intégrer des éléments dans le portrait. • Les différentes sources de pollution ont été identifiées. • Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Comité technique afin de réaliser l'analyse du bassin versant de la rivière Saint-François (portrait et diagnostic). • Des outils de travail pour l'élaboration du diagnostic ont été réalisés. • Catherine Frizzle et Julie Grenier ont rencontré les aménagistes ou responsables de l'environnement des 9 principales MRC du bassin versant pour bonifier les informations du diagnostic. • L'analyse (portrait et diagnostic) du bassin versant de la rivière Saint-François est maintenant terminée. • La publication de l'Analyse du bassin versant de la rivière Saint-François a été faite le 21 mars 2006. Celle-ci est disponible dans les bureaux des MRC et de la Ville de Sherbrooke, dans les principales 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est nécessaire de compléter la recherche documentaire ainsi que la bibliographie. Il s'agit d'un travail en continu. • La liste des différents usagers est mise à jour au fur et à mesure des recherches. Cette liste sera améliorée par la recherche des organismes potentiellement membres, lors de la campagne de membership. • Les orientations et les priorités d'interventions viendront à la suite du portrait et du diagnostic.

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	bibliothèques, sur le site Internet du COGESAF, sur CD-ROM ou en version papier.	
3. Signer des contrats de bassin (Engagement d'actions par les acteurs dans des délais déterminés).	<ul style="list-style-type: none"> Le COGESAF prépare présentement un projet d'entente spécifique commune avec les autres OBV du Centre-du-Québec à présenter à la CRÉ de cette même région. Le but de ce projet est la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des cours d'eau en partenariat avec des organismes régionaux et locaux. 	
4. Tenue de la 1 ^{ère} consultation publique		<ul style="list-style-type: none"> La consultation aura lieu en avril 2006, après la publication de l'analyse (portrait et diagnostic) du bassin versant qui a eu lieu le 21 mars 2006.

FORMATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
<ul style="list-style-type: none"> Informier et former les membres du CA et du CÉ à la planification stratégique et à leur rôle efficace dans les structures de décision du COGESAF. 	<ul style="list-style-type: none"> Un guide sur la gestion d'un OBNL à l'intention des organismes de bassin versant, produit par le ROBVQ a été envoyé aux CA. 	
<ul style="list-style-type: none"> Former les principaux responsables des comités ou des organismes membres sur la gestion par bassin versant. 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Des rencontres de concertation auront lieu avec des représentants des secteurs agricole, forestier, industriel, municipal et environnemental afin de les sensibiliser à la gestion par bassin versant.

RECHERCHE

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Chercher la collaboration des universités et des cégeps dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, ingénieur, sciences des communications, économiste, hydrologue, administration et gestion.	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe d'étudiant de la Maîtrise en environnement de l'UdeS a réalisé une étude pour le COGESAF sur l'arrimage entre les schémas d'aménagement et les plans directeurs de l'eau. 	
2. Identifier les milieux humides existants, potentiels ou à réhabiliter et favoriser leur intégration dans les schémas d'aménagement et aux plans d'urbanisme en tant que zones à protéger.	<ul style="list-style-type: none"> • Certains milieux humides ont été identifiés lors de la recherche effectuée pour l'analyse du bassin versant. 	

ÉDUCATION, SENSIBILISATION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Proposer des programmes d'éducation par rapport à la gestion et à la protection de l'eau et faire connaître ceux existants.	<ul style="list-style-type: none"> • Un dépliant sur des trucs d'économie de l'eau a été publié sur le site Internet du COGESAF afin de sensibiliser les internautes qui visitent notre site. 	
2. Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosques d'information, reportage).	<ul style="list-style-type: none"> • Des affiches présentant le concept de gestion par bassin versant ainsi que le bassin versant de la rivière Saint-François ont été réalisées. • Une conférence a été donnée à des étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke sur la gestion de l'eau et sur la place que les ingénieurs doivent prendre en gestion de l'environnement, en juin 2005. • Un kiosque d'information sur les rôles et les mandats du COGESAF, ainsi que sur certains éléments du portrait a été présenté lors de la Fête de l'eau à Sherbrooke (août 2005), lors de la journée du RAPPEL (mai 	<ul style="list-style-type: none"> •

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	<p>2005), lors de la semaine de l'arbre de Drummondville (mai 2005) et lors de l'événement Terrascope (mai 2005).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une conférence sur le portrait du bassin versant de la rivière Saint-François a été lors d'une journée technique organisée par Réseau-Environnement (juin 2005). • Une conférence sur la gestion de l'eau à été présentée à des jeunes participant au projet EAU Courant de l'organisme Hors-Repères (juin 2005). • Quatrième parution du Concert'EAU en août 2005. • Le COGESAF a tenu son kiosque lors de la Semaine de l'environnement qui avait lieu au Cégep de Drummondville à la fin du mois d'octobre et Julie Grenier y a donné une conférence sur la gestion par bassin versant et le COGESAF. • Une conférence sur la gouvernance d'un organisme de bassin versant a été donnée par Stéphanie Martel lors de la journée technique sur la gestion de l'eau qui à eu lieu à l'Université de Sherbrooke le 25 novembre. • Le COGESAF a tenu un kiosque d'information lors de la journée technique du 25 novembre ainsi que lors des deux journées du Salon de l'environnement les 26 et 27 novembre. • Le COGESAF a tenu son kiosque lors de la journée de conservation organisée conjointement par le MAPAQ Estrie, le Club agroenvironnemental, la Fédération de l'UPA de l'Estrie, le MDDEP et le COGESAF. • Stéphanie Martel a présenté deux conférences au 5^{ème} Forum sur la GIEBV à QUÉBEC les 14 et 15 mars 2006. L'une portait sur les défis et enjeux de la concertation dans un grand bassin versant comme la rivière Saint-François et l'autre 	

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
	portait sur les outils en géomatique : un exemple de portail. <ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie Martel a présenté une conférence lors de l'Assemblée générale annuelle des membres d'Action Saint-François. 	
3. Établir des partenariats avec les milieux scolaires et culturels.		<ul style="list-style-type: none"> •
4. Établir des relations avec le milieu de la santé publique et de la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • La direction de la santé publique a été invitée à participer à nos rencontres à titre d'observateur. • Des représentants du ministère de la Sécurité publique et de la Santé publique sont membres du comité technique 	
5. Sensibiliser les agriculteurs sur le projet pilote gouvernemental (aide financière, servitude) pour l'instauration, l'entretien et la conservation de corridors riverains.		

PROMOTION

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Faire la promotion de la gestion par bassin versant auprès des instances régionales et locales.	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a rencontré la Table des MRC de l'Estrie le 26 avril 2005. • À travers plusieurs comité dans lesquels on retrouve des acteurs des instances locales et régionales (Comité de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Magog, Journée technique sur la gestion de l'eau à l'intention des gestionnaires municipaux, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> •

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
2. Supporter des événements de promotion avec l'aide d'organismes membres. (Exemple : randonnées en canot sur la rivière ou lacs, observations ornithologiques).	•	
3. Organiser un événement rassembleur. (Exemple : Soirée spectacle dont le thème serait l'eau ou une journée de pêche organisée à différents endroits du territoire, avec compétition amicale).		

ACTIONS DIRECTES (dont l'objectif est de mettre en évidence de bonnes pratiques environnementales)

Actions à réaliser	État d'avancement au 31 mars 2006	Étapes à venir
1. Offrir un support aux organismes locaux désireux de réaliser un projet d'aménagement de berges ou de naturalisation de rives.	<ul style="list-style-type: none"> Le COGESAF prépare présentement un projet d'entente spécifique commune avec les autres OBV du Centre-du-Québec à présenter à la CRÉ de cette même région. Le but de ce projet est la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des cours d'eau en partenariat avec des organismes régionaux et locaux. 	
2. Diffuser les bonnes et les mauvaises pratiques (Une fois par année décerner un prix reconnaissance pour les meilleurs projets).		<ul style="list-style-type: none"> Ce prix pourrait être remis lors de la journée de la rivière à l'été ou lors du Colloque à l'automne. À déterminer.

TÂCHES LIÉES À LA GESTION D'UN OBVL (parallèlement au plan d'action)

- Préparer les réunions du conseil d'administration (CA) et du conseil exécutif (CE) (18 réunions du CA et 19 réunions du CE depuis l'assemblée de fondation de février 2003);
- Préparer l'assemblée générale annuelle (Assemblée de fondation en février 2003, Assemblée spéciale en avril 2003 et AGA en mai 2004 et en mai 2005);
- Rédiger les procès-verbaux des réunions du CA et du CE;

- Faire le suivi des décisions du CA et du CÉ;
- Préparation des rencontres de concertation;
- Suivi des décisions prises lors des rencontres de concertation;
- Gérer le membership (renouvellement d'adhésion, répertoire des membres, etc.);
- Voir à l'application des règlements généraux et au suivi de leurs modifications;
- Rédiger le budget annuel;
- Faire le suivi du budget annuel;
- Faire les achats de l'organisme (papeterie, équipement informatique, etc.);
- Prendre les démarches pour l'organisation d'un lieu de travail (achats d'ameublement, montage des bureaux, rangement, etc.);
- Préparer les documents pour les états financiers;
- Faire les paies; payer les comptes; faire les dépôts; faire les remises mensuelles au gouvernement; faire la conciliation bancaire; faire la déclaration annuelle à l'inspecteur général des institutions financières – tâches de l'adjointe administrative
- Rechercher du financement pour la réalisation du PDE et de différents projets;
- Coordonner des comités techniques de travail (comité de financement, comité technique);
- Engager les employés du COGESAF (préparation de l'offre d'emploi, entrevue et suivi du processus);
- Superviser deux employées temporaires dans le cadre de programmes particuliers (biologiste de la Fondation de la faune);
- Superviser une employée occasionnelle (adjointe administrative);
- Coordonner rencontre d'équipe pour les employées du COGESAF;
- Préparer outils de gestion pour les employées (feuille de temps par projet);
- Rédaction de contrats de travail et de protocoles d'entente;
- Gérer la documentation disponible au local de l'organisme;
- Participer aux rencontres organisées par le ROBVQ ou autres organismes environnementaux (rencontres des coordonnateurs, colloque, symposium, etc.);
- Produire des documents à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (convention de subvention);
- Participer à différents projets de recherche (ARUC) et préparer la documentation requise (lettre d'appui, budget, etc.)
- Organisation de colloque et symposium en collaboration avec organismes (participation active à la réalisation de documentation, recherche de conférenciers, logistique, etc.);
- Préparation d'outils de communication (mise à jour du dépliant, mise à jour de l'information sur le site Internet, préparation de conférence, etc.);
- Rédaction de communiqués;
- Suivre des formations diverses (collecte de fonds d'un OBNL, premiers soins au travail, etc.).